



Établissement
Public
Territorial
de Bassin du Vistre

Complémentarité des démarches
portées par la CLE :
SAGE et SLGRI

Sébastien TRICOU – Président de l'EPTB Vistre



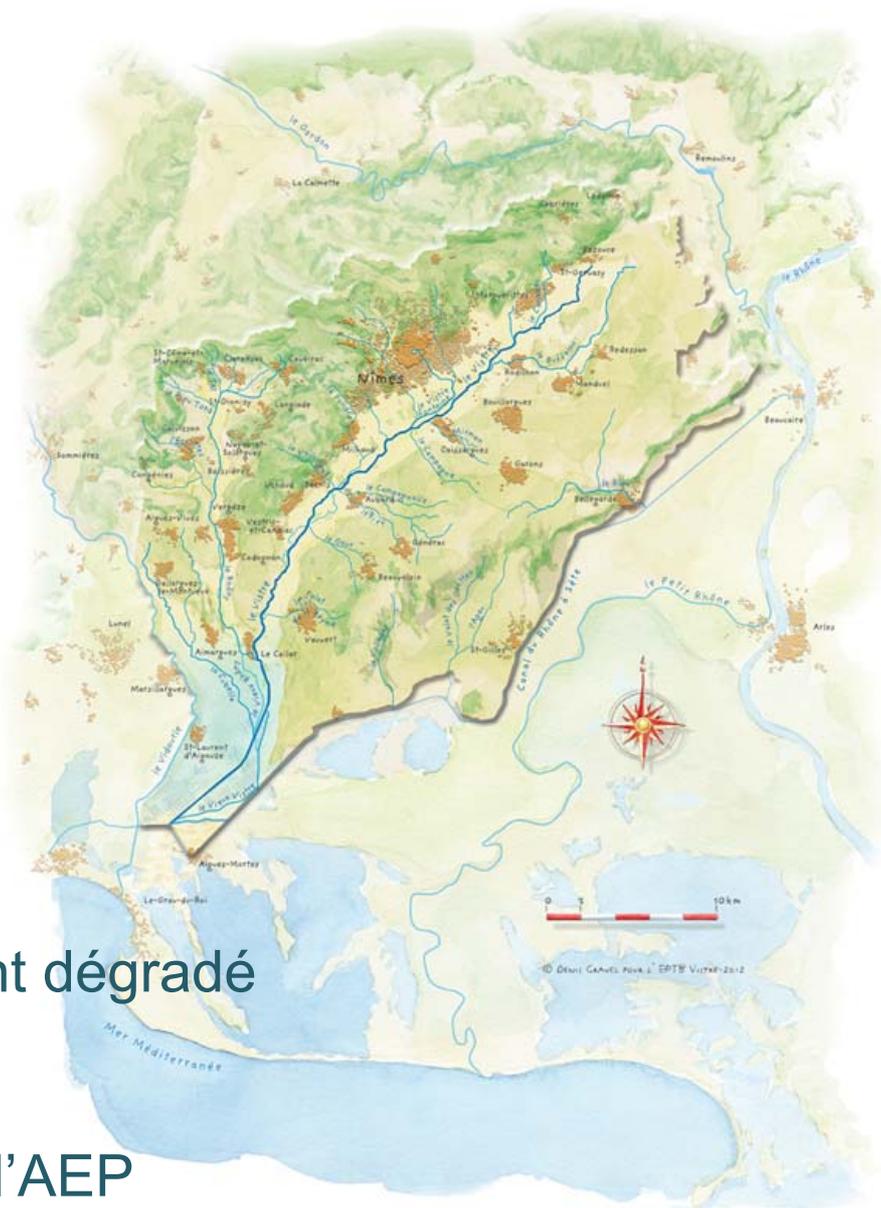
l'eau
est
notre
lien



l'EPTB Vistre



- ▶ 48 communes
- ▶ la moitié de la population du département
- ▶ territoire dynamique et fortement contraint
- ▶ le Vistre : cours d'eau fortement dégradé
- ▶ 2 nappes d'eaux souterraines très vulnérables et utilisées pour l'AEP

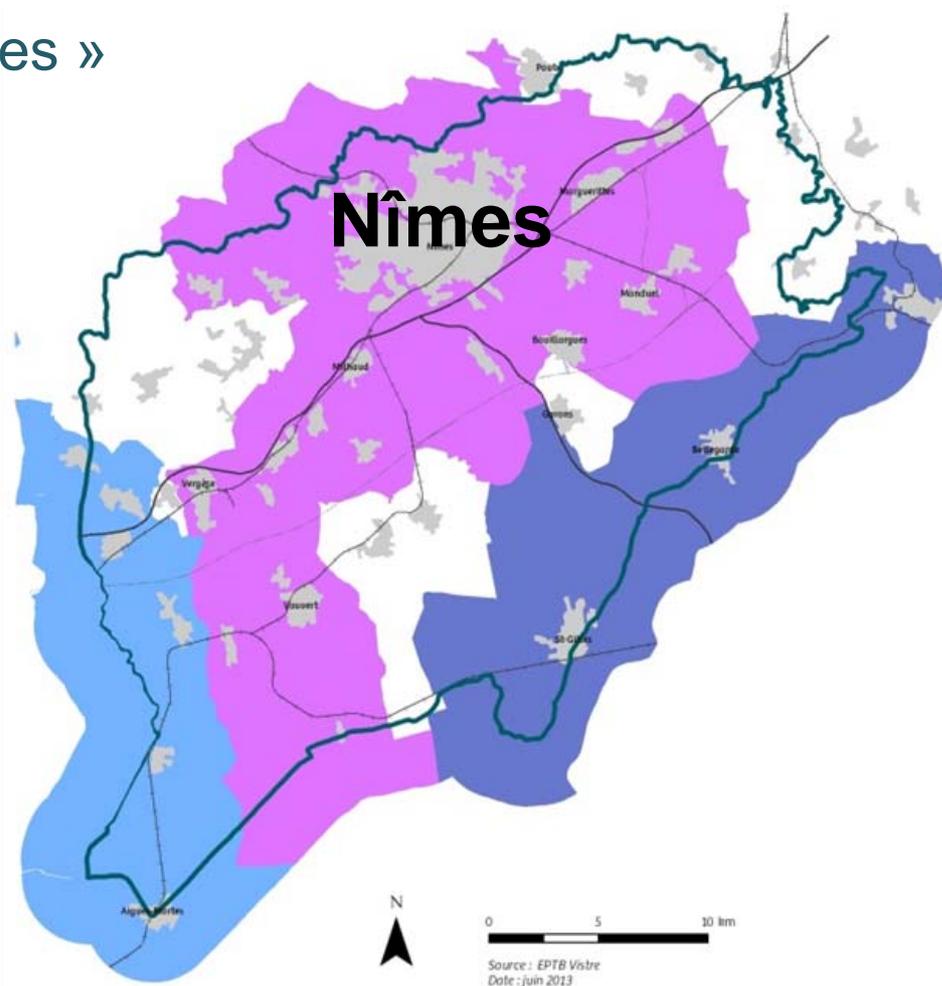




les inondations : un risque avéré sur le territoire



- ▶ 60% population en zones inondables
- ▶ 3 TRI dont le « TRI de Nîmes »
- ▶ plusieurs aléas :
ruissellement
débordement
submersion marine



Carte des TRI sur le périmètre du SAGE

Parallèle entre démarche SAGE et démarche SLGRI

DCE Directive Cadre sur l'Eau

Europe

DI Directive européenne sur les Inondations

France

SNGRI

SDAGE

bassin / district Rhône Méditerranée

PGRI

opposable

opposable

SAGE

Vistre, Nappes Vistrenque et Costières

SLGRI

PPRi

opposable

opposable

Masses d'eau

Objets d'évaluation

TRI



EPTB VISTRE

Contrat de rivière

PAPI

Programmes d'actions



la mise en œuvre SAGE- SLGRI

- ▶ 1 animateur dédié à chacune des démarches :

1 animateur SAGE

1 animateur SLGRI

Les outils

- ▶ 1 CLE élargie aux parties prenantes de la SLGRI : gestionnaires de réseaux, pompiers, associations de sinistrés

- ▶ des groupes de travail spécifiques mais ouverts à toutes les parties prenantes représentées au sein de la CLE

croisement SAGE et SLGRI

SAGE

SLGRI

7 enjeux pour l'eau sur le territoire

organiser la gouvernance de l'eau, connaître et faire connaître

gestion
patrimoniale
eaux
souterraines

restaurer et
préserver la
qualité des
eaux
souterraines
destinées à
l'AEP

améliorer la
qualité des
eaux
et
développer la
diversité des
habitats
naturels

mieux gérer
l'aléa inondation
en valorisant les
milieux
aquatiques

anticiper les
conséquences
des inondations
et mieux vivre
la crise

prendre en
compte le risque
inondation dans
l'aménagement
du territoire

eaux souterraines

eaux superficielles DCE - SAGE

eaux superficielles DI - SLGRI

réflexions à mener dans la SLGRI



intérêts ...

► faire émerger une vision stratégique et partagée (élus, usagers, Etat) pour le développement d'un territoire durable et équilibré : politique de renaturation cohérente avec la réduction de l'aléa inondation

Conclusion

► organiser les débats et la production de documents SLGRI selon le même processus que dans le cadre du SAGE

► timing identique entre les 2 démarches : rythmes de 6 ans avec mise en phase



... et limites

► les propositions présentées n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'une validation par arrêté préfectoral
(devrait intervenir mi-2015 : périmètre, objectifs et délais)

Conclusion

► manque possible de portée des orientations SLGRI validée par le territoire, hormis par le PGRI



Établissement
Public
Territorial
de Bassin du Vistre

Merci de votre attention



l'eau
est
notre
lien